

## Formulaire de demande d'adhésion des organismes

Nom de l'organisation :

Site Internet :

Présentation de la mission :

Portée :        locale        régionale        provinciale

Nombre de membres :

### **Coordonnées de l'organisation**

Adresse de l'organisation :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

### **Coordonnées du ou de la représentante désignée**

Nom et prénom :

Adresse courriel :

Téléphone :

### **Notre organisme souhaite être rattaché à une :**

- Afeas locale : inscrire le nom de l'Afeas locale
- Afeas régionale : inscrire le nom de l'Afeas régionale
- Afeas provinciale

En adhérant comme organisme membre, vous affirmez soutenir la mission et les valeurs de l'Afeas.

Date :

Signature :

Veillez transmettre ce formulaire rempli par courriel à [direction@afeas.qc.ca](mailto:direction@afeas.qc.ca) et [administration@afeas.qc.ca](mailto:administration@afeas.qc.ca)

Toute adhésion d'un organisme-membre doit être approuvée par le conseil d'administration de l'Afeas. Nous essayons de traiter les demandes dans les plus brefs délais.

Dès que votre demande d'adhésion sera approuvée, nous communiquerons avec vous concernant les modalités de paiement.

Le coût de l'adhésion est inscrit sur le site internet de l'Afeas, dans la section Devenir membre. <https://afeas.qc.ca/devenir-membre/>

Votre adhésion vous donne droit à :

- La participation d'un·e représentant·e de votre organisme aux différentes activités de formation, de sensibilisation et de concertation organisées par l'Afeas locale (et/ou régionale) à laquelle vous êtes affiliée, ainsi qu'aux activités organisées par le palier provincial de l'Afeas qui sont normalement offertes gratuitement aux membres individuel·le·s
- La participation d'un·e représentant·e de votre organisme aux assemblées délibérantes et aux assemblées générales
- Recevoir un exemplaire de la revue trimestrielle Femmes d'ici
- Accéder à l'ensemble des documents publiés par l'Afeas ainsi qu'à la section privée (réservée aux membres) sur le site de l'Afeas
- L'accès d'un·e représentant·e de votre organisme au groupe privé Afeas – Génération égalité sur Facebook.

En tant qu'organisme-membre :

- Les personnes représentantes de votre organisme n'ont pas le droit de vote
- Les personnes représentantes ne peuvent pas occuper un poste au sein du conseil d'administration du palier local, régional ou provincial.